



Extrait du Mairie de Petit-Bourg

<http://www.ville-petitbourg.fr/spip.php?article1502>

Enquête de INSEE

- Petit-Bourg - Ma mairie - Le Maire de Petit-Bourg - Communiqués -



Date de mise en ligne : jeudi 2 octobre 2014

INSEE

Copyright © Mairie de Petit-Bourg - Tous droits réservés

Une enquête sera effectuée par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) au cours du mois de Septembre-octobre 2014.

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres, une enquête sur les loyers et charges des personnes résidant en France métropolitaine. Depuis 2010 cette enquête est réalisée également en Guadeloupe.

Cette enquête permet d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

A cet effet, tous les trimestres, 588 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés cinq trimestres consécutifs, la première et la dernière enquête sont réalisées par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Au cours du mois de Septembre-octobre 2014 un(e) enquêteur(trice) prendra contact avec les enquêtés. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Les questions qu'il (elle) posera seront simples et ne prendront peu de temps pour y répondre.

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi nous en fait la plus stricte obligation.